

Le programme d'éducation est à la base de toute l'activité de la Direction des affaires indiennes. Les prévisions budgétaires pour 1964-1965 montrent bien l'accent que nous continuons de mettre sur ce programme puisque 57.55 p. 100 du montant demandé sont destinés à l'éducation des Indiens, soit \$27,200,000 pour l'administration, l'application et le maintien du programme scolaire, et \$7,416,000 pour les dépenses en immobilisations. Cela représente une augmentation de \$3,528,190 ou de 11.3 p. 100 sur les dépenses prévues pour l'éducation l'an dernier. Environ 3 p. 100 de cette augmentation sont attribuables à l'accroissement des inscriptions dans les écoles de toutes sortes, et 2.8 p. 100 à la hausse du coût de l'éducation notamment des paiements qui sont versés aux commissions scolaires provinciales; 1.7 p. 100 est attribuable à l'accélération du programme de réparation des bâtiments scolaires pour que les élèves soient timents scolaires pour que les élèves soient logés convenablement et 3.8 p. 100 sont attribuables aux nouvelles constructions.

Les inscriptions continuent d'augmenter à un taux constant, le nombre total d'élèves pour l'année scolaire 1963-1964 ayant été de 55,475, soit environ 5,000 de plus que l'an dernier. Cette augmentation a été constituée en majeure partie par l'admission de quelque 4,200 élèves de plus dans les écoles provinciales.

Pour faciliter et pour encourager l'inscription des élèves indiens dans les écoles provinciales, on a prévu dans les dépenses en immobilisations des contributions d'environ \$2,345,000 pour les installations scolaires provinciales, alors que les dépenses à cette fin en 1963-1964 ont été d'environ \$1,913,000. Les paiements aux écoles provinciales pour les frais de scolarité des élèves indiens ont continué d'augmenter proportionnellement. On s'attend que ces dépenses atteignent environ \$4,255,000, soit \$465,000 de plus que l'an dernier.

Notre gouvernement continue d'aider financièrement les étudiants indiens qui ont du talent, afin de leur permettre de faire des études universitaires, professionnelles ou techniques, pourvu que ces élèves offrent des promesses raisonnables de succès et se montrent studieux. Vingt-deux bourses spéciales ont été accordées cette année à des étudiants de première valeur, pour des études en génie civil, en science infirmière, en médecine, en éducation, en métallurgie, en mécanique automobile, en mécanique diesel, en menuiserie, en musique et en art commercial. Des secours financiers ont été accordés, en outre, à plus de 4,000 élèves pour leur permettre de fréquenter l'école secondaire ou l'université, ou d'obtenir une formation professionnelle.

Je tente de former des cadres pour l'établissement, dans les réserves, de commissions

[L'hon. M. Tremblay.]

scolaires qui assumeront la responsabilité de voir au bon fonctionnement de leurs écoles selon la loi provinciale, sous la direction de l'administration provinciale de l'instruction publique. On espère pouvoir bientôt mettre sur pied des projets d'essai de cette nature dans des régions choisies.

Le nombre des étudiants indiens qui fréquentent des écoles de métier ou qui reçoivent une formation professionnelle a plus que doublé l'an dernier. On se propose d'accélérer encore ce mouvement l'an prochain, en soulignant encore davantage cet aspect de l'éducation. En plus des écoles régulières de métier, la Direction des affaires indiennes offre des cours spéciaux à ceux qui veulent, par exemple, devenir guides ou constructeurs de bateaux.

L'importance croissante que les programmes de développement économique revêtent pour beaucoup d'Indiens se reflète dans les prévisions budgétaires. Ces programmes sont essentiellement destinés à permettre aux Indiens de s'aider eux-mêmes et, quand c'est possible, l'aide financière provenant des crédits budgétaires est fournie sur une base de remboursement. L'an dernier, \$163,000 ont été remboursés au total sur cet argent prêté en grande partie pour l'achat de matériel et d'approvisionnements devant servir à l'exploitation de ressources fauniques et de pêcheries, ou comme avances pour des entreprises agricoles, pour de l'artisanat ou relativement au placement dans des emplois.

Les dépenses prises sur les crédits sont augmentées par les emprunts à la caisse renouvelable et par les dépenses, les octrois et les prêts pris à même les caisses de fiducie des bandes. La caisse des prêts renouvelables d'un million de dollars, qui a été établie comme source de crédit pour les Indiens qui n'ont pas accès aux institutions ordinaires de prêts, a toujours un montant de \$750,000 de prêté, ce qui laisse un quart des fonds disponibles pour de nouveaux prêts.

L'utilisation des caisses de fiducie des bandes aux fins du développement économique s'accroît également. L'an dernier, quelque \$300,000 de fonds des bandes ont été retranchés des secours directs pour servir à des fins plus constructives, notamment à l'amélioration des commodités dans les réserves. Soixante-treize entreprises ont été acceptées par le ministère du Travail dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver. Quelque 1,297 Indiens ont fourni ensemble plus de 20,000 journées individuelles de travail. La paie versée a constitué un total de \$228,000, dont la moitié est recouvrable, bien entendu, aux termes du programme.

Les bandes qui ne disposent pas de fonds suffisants pour pouvoir participer au programme d'encouragement des travaux d'hiver sont aidées en vertu d'un programme spécial